



Entretien collectif chaudière

Par micaroz, le **09/11/2008 à 19:04**

je possede un appartement occupé actuellement
le syndic de l'immeuble veut m'obliger a souscrire un contrat collectif d'entretien de ma
chaudière gaz (individuelle) argumentant que le contrat est commun avec la VMC collective
je ne suis pas d'accord car je pense que l'entretien est à la charge du locataire et que celui-ci
(ou moi meme)avons le libre choix de l'entreprise pour ce travail
suis je dans mon droit?
avec mes remerciement pour un réponse